



COMMUNE D'ARNEX-SUR-NYON
MUNICIPALITE

Tél. : 022 367 13 09

E-mail : greffe@arnex-sur-nyon.ch

A V I S DE DISPENSE D'ENQUÊTE

COMMUNE D'ARNEX-SUR-NYON

Conformément aux dispositions de la Loi cantonale sur l'aménagement du territoire et les constructions du 4 décembre 1985, la Municipalité d'Arnex-sur-Nyon affiche du

25 septembre au 5 octobre 2025 le projet suivant :

Construction : Construction d'une PizzaHouse
Propriétaire : Michel et Martine Cardinale
Au lieu dit : Chemin des Vignes 2
Parcelle No. 221

Le dossier est déposé au Greffe municipal où il peut être consulté pendant les heures d'ouverture du bureau.

Les observations ou oppositions doivent être apposées sur la feuille d'enquête ou adressées sous pli recommandé à la Municipalité, ceci durant le délai de l'enquête.

La Municipalité